

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33001VAE de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 3, Spécialité Aide à domicile est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme SOPHIE RICHARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme MARIE-CHRISTINE PARAYRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Christelle PROUTEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**Membre de l'enseignement**

Mme DOMINIQUE BES COLIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33002VAE de l'EXAMEN MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 3, Spécialité Aide à domicile est constitué comme suit pour la session 2024-01 :

**PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR**

Mme SOPHIE RICHARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**VICE-PRESIDENT MEMBRE DE L'ENSEIGNEMENT**

Mme MARIE-CHRISTINE PARAYRE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE**

Mme Christelle PROUTEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**Membre de l'enseignement**

Mme DOMINIQUE BES COLIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

Lycée professionnel Gisèle Halimi BAZAS  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 mars 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL

